



## Taux de chômage annuel de branche

La DADS (Déclaration annuelle de données sociales) permet de diviser les salariés d'une branche en deux catégories :

- ▶ ceux ayant connu une période de chômage indemnisé au cours de l'année considérée ;
- ▶ ceux n'ayant pas connu de période de chômage indemnisé au cours de l'année considérée.

Il est donc possible de calculer le « taux de chômage annuel de branche » par le ratio :

$$\frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisé en 2010}}{\text{Effectif total des salariés de la branche}}$$

Ce ratio permet de mesurer le chômage indemnisé dans une branche et de caractériser les salariés qui ont eu une ou plusieurs période de chômage indemnisé.

La notion « taux de chômage annuel de branche » se distingue de celle utilisée par Pôle Emploi « taux de chômage » qui compte le nombre de demandeurs d'emploi à une date donnée pour un métier donné.

Les données contenues dans ce document sont issues de l'échantillon au 12<sup>e</sup> produit par l'Insee, à partir de la DADS 2010 pour les salariés des cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers<sup>1</sup>. Comme toute donnée issue d'un échantillon, elles doivent être interprétées en tenant compte d'une marge d'erreur d'environ 5 %.

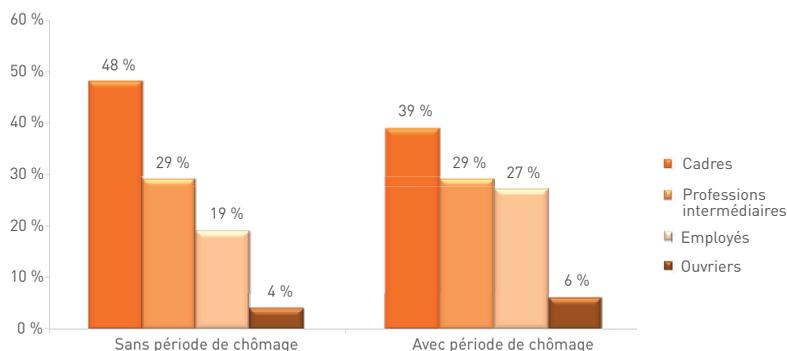
### Clé de lecture :

dans la catégorie « cadres », 94 % des salariés n'ont pas connu de période de chômage et 6 % en ont connu.

### ▶ Chômage annuel pour chaque catégorie sociale

	Sans période de chômage		Avec période de chômage		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Cadres	4 860	94 %	324	6 %	5 184	100 %
Professions intermédiaires	2 892	92 %	240	8 %	3 132	100 %
Employés	1 896	89 %	228	11 %	2 124	100 %
Ouvriers	408	89 %	48	11 %	456	100 %
<b>Total /moyenne</b>	<b>10 056</b>	<b>92 %</b>	<b>840</b>	<b>8 %</b>	<b>10 896</b>	<b>100 %</b>

### ▶ Chômage annuel par catégorie sociale



<sup>1</sup> Pour une information complète sur la source des données utilisées – DADS 2010 – et la définition des indicateurs, le lecteur est prié de se reporter au document principal : chômage des salariés des professions libérales.

**Clé de lecture :**

44 % des salariés sans période de chômage ont moins de 35 ans, 34 % entre 30 et 50 ans et 22 % plus de 50 ans.

## ► Chômage annuel par tranche d'âge

	Moins de 35 ans	35-50 ans	50 ans et +	Total
Sans période de chômage	44 %	34 %	22 %	100 %
Avec période de chômage	53%	37 %	10 %	100 %
<b>Ensemble des salariés</b>	<b>45 %</b>	<b>35 %</b>	<b>21 %</b>	<b>100 %</b>

**Clé de lecture :**

51 % des salariés sans période de chômage travaillent dans une entreprise de moins de 10 salariés et 49 % dans une entreprise de plus de 10 salariés.

## ► Chômage annuel par taille d'entreprise

	Moins de 10 salariés	Plus de 10 salariés	Total
Sans période de chômage	51 %	49 %	100 %
Avec période de chômage	60 %	40 %	100 %
<b>Ensemble des salariés</b>	<b>51 %</b>	<b>49 %</b>	<b>100 %</b>

**Clé de lecture :**

75 % parmi les salariés en CDD n'ont pas connu de période de chômage et 25 % en ont connu

## ► Chômage annuel par type de contrat de travail

	Sans période de chômage	Avec période de chômage	Total
CDD	75 %	25 %	100 %
CDI	95 %	5 %	100 %
<b>Ensemble des salariés</b>	<b>93 %</b>	<b>7 %</b>	<b>100 %</b>

**Clé de lecture :**

17,1 % des salariés avec période chômage ont cumulé moins de trois mois de durée de contrats de travail

## ► Durée des contrats de travail des salariés ayant connu une période de chômage

Durée des contrats de travail	Avec période de chômage
Moins de 3 mois	17 %
3 mois - 6 mois	34 %
6 mois - 9 mois	36 %
9 mois et plus	13 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>